

Avant-propos

Autor(en): **Cevey, Jean-Jacques**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Office national suisse du tourisme**

Band (Jahr): **46 (1986)**

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les faits, plus têtus que jamais, ont répondu l'an dernier à un certain excès d'optimisme quant à la capacité de résistance du tourisme aux crises politiques ou économiques. Au début de 1986, on pouvait croire que les conséquences très négatives du terrorisme international se déchaînant sur l'Europe seraient de courte durée et que les touristes américains à juste titre effrayés reprendraient bientôt la route de notre continent. C'était compter sans Tchernobyl. C'était oublier aussi la faiblesse du dollar qui, dans un climat psychologique lourd de tensions et de drames, allait exercer un effet de plus en plus dissuasif sur le mouvement touristique en provenance d'outre-Atlantique.

Les résultats globaux du tourisme dans notre pays ont sérieusement pâti de la conjonction de ces facteurs négatifs, puisque le nombre de nuitées d'hôtes nord-américains a diminué d'environ un tiers l'an dernier par rapport à 1985. Et il fallu la réjouissante augmentation dans plusieurs secteurs du marché européen et la vitalité du tourisme intérieur pour qu'en fin de compte les totaux de 1986 ne nous plongent pas dans la morosité.

Si je rappelle d'emblée ces tendances, qui feront l'objet d'une analyse dans le corps de ce rapport annuel, c'est pour mettre en évidence la vulnérabilité de notre branche économique face à des événements sur lesquels nous n'avons prise, mais aussi pour souligner la capacité de réaction dont nous devons faire preuve en de telles circonstances. Je peux en effet témoigner de l'esprit de décision et de l'efficacité avec lesquels de nombreux responsables d'organismes promotionnels ou d'entreprises de la branche touristique ont renforcé leurs démarches dans plusieurs pays européens et en Suisse même, au moment où ils ont dû admettre l'ampleur de la régression engendrée sur le marché

nord-américain par les événements évoqués plus haut.

L'Office national suisse du tourisme (ONST) a pris une large part à cette opération qui, d'ailleurs, doit se poursuivre. Pourtant j'avoue que les moyens disponibles se sont révélés souvent bien faibles par rapport au but à atteindre à court terme, mais aussi en fonction de nos ambitions à plus longue échéance.

Car, s'il est indispensable de réagir dans l'immédiat pour compenser des pertes inévitables sur un marché par une activité plus soutenue sur d'autres, notre préoccupation ne saurait s'arrêter là. Nous devons tenter d'attirer à nouveau chez nous une clientèle que les événements auraient pu détourner de la Suisse. Et nous devons nous soucier de l'extraordinaire développement de la concurrence à laquelle les pays d'ancienne tradition touristique comme le nôtre sont désormais exposés. On me permettra de citer à ce propos quelques lignes du message concernant une modification de l'arrêté fédéral sur l'Office national suisse du tourisme, actuellement soumis aux Chambres fédérales:

«Au cours des vingt dernières années s'est créé un nouveau marché touristique mondial, qui est prospecté de manière toujours plus intensive et professionnelle, et pour un nombre croissant de destinations. Plus de cent Etats, qui entretiennent tous des institutions de promotion touristique nationale, sont représentés au sein de l'Organisation mondiale du tourisme, dont la Suisse est membre. Les pays traditionnellement émetteurs de touristes font l'objet d'une forte propagande encouragée par les gouvernements des pays récepteurs. Les budgets des offices nationaux de promotion touristique augmentent constamment. Comparé à ceux de ses concurrents étrangers, notamment des

services autrichien, français ou italien de promotion touristique nationale, le budget de l'ONST reste nettement plus modeste et augmente moins rapidement. Pour obtenir un effet publicitaire suffisant, un petit pays touristique doit précisément mettre en œuvre, toutes proportions gardées, davantage de moyens promotionnels qu'un grand pays...»

Les auteurs de ce texte me paraissent avoir parfaitement cerné le problème posé à un organisme comme l'Office national suisse du tourisme par la multiplication de l'offre concurrentielle à laquelle notre pays doit faire face.

Mais l'office national n'est pas seul concerné par le développement de cette concurrence. On sait en effet que, chez nous, la tâche promotionnelle en matière touristique est dévolue aussi bien aux organisations locales, régionales ou cantonales, qu'à l'ONST. Et c'est bien ainsi, dans un pays qui entend s'affirmer dans sa diversité. Mais cette volonté d'éviter tout centralisme contraire aux principes du fédéralisme ou de l'économie de marché ne doit pas nous écarter d'un autre principe sans lequel la

Suisse ne pourrait faire valoir son identité ou entendre sa voix dans le concert des nations. Je songe bien sûr au principe de solidarité, dont découle à nos yeux le souci de veiller à l'harmonisation et à la coordination des efforts des organismes chargés de la promotion touristique, comme le souci d'assurer par une bonne collaboration entre ceux-ci une meilleure efficacité de leurs démarches.

Ces quelques réflexions me conduisent tout naturellement à exprimer des sentiments de gratitude à celles et ceux qui, dans ces institutions, s'emploient à promouvoir l'image d'une Suisse riche de la diversité de ses sites et de ses cultures, attachée aussi à sa tradition de pays accueillant. Il me plaît aussi de dire la reconnaissance des gens du tourisme aux membres des autorités de la Confédération et de l'administration qui soutiennent leur activité. J'adresse enfin, au nom du bureau et du comité de l'ONST, des remerciements amicaux et chaleureux au directeur Walter Leu, aux cadres et à l'ensemble du personnel de notre office, dont le travail fait l'objet du présent rapport.

Jean-Jacques Cevey, Président ONST

